



HAL
open science

Transcription et formalisation de l'accentuation des mots “ italiens ” en anglais contemporain

Pierre Fournier

► **To cite this version:**

Pierre Fournier. Transcription et formalisation de l'accentuation des mots “ italiens ” en anglais contemporain. Fabienne Toupin; Catherine Collin. Transcrire, écrire, formaliser 2, Collection des Travaux Linguistiques du CerLiCO (31), Presses universitaires de Rennes, pp.53-68, 2021, 978-2753580305. hal-04164389

HAL Id: hal-04164389

<https://hal.science/hal-04164389>

Submitted on 18 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Transcription et formalisation de l'accentuation des mots « italiens » en anglais contemporain¹

Pierre Fournier

Université Paris 13, Pléiade (EA7338)

Résumés

Les nombreux emprunts de l'anglais à l'italien ont débouché sur la création en anglais d'une règle accentuelle intitulée règle des mots « italiens ». Cette règle, basée sur une similitude des structures empruntées, permet de rendre compte non seulement de l'accentuation des termes en <VCV#> empruntés à l'italien, mais également de termes empruntés à d'autres langues. Pour autant, cette règle basée sur la structure segmentale de l'emprunt correspond-elle à une réalité du système accentuel italien ? En replaçant cette recherche dans une perspective plus large, il est question ici d'observer le comportement qu'adopte l'anglais vis-à-vis des emprunts. L'emprunt lexical s'accompagne-t-il de la structure phonologique de la langue source ou bien l'emprunt s'adapte-t-il au système phonologique de l'anglais ?

The substantial number of Italian loanwords in English led to the creation of a stress rule in English called the rule of « Italian » words. This specific rule, based on a similarity of borrowed structures, makes it possible to account not only for the stress assignment of Italian words ending in <VCV#> but also for words borrowed from other languages. However, does this specific rule based on segmental properties correspond to the reality of the Italian stress system? More generally, how does English behave towards loan words? Does English borrow from both the lexicon and the phonological structure of the source language, or does the loan word follow the English phonological system?

Mots-clés : emprunts, structures segmentales, système phonologique anglais, schéma accentuel, règle des mots italiens.

Keywords : loanwords, segmental properties, English phonological system, stress rules, the rule of Italian words.

Introduction

L'anglais contemporain possède un stock lexical d'une grande richesse, cette richesse émanant notamment en partie des emprunts. Les emprunts proviennent principalement des langues européennes. L'anglais atteste ainsi plusieurs centaines de termes empruntés directement à l'italien.

La présence importante de termes d'origine italienne en anglais a débouché sur la création d'une règle d'accentuation que nous retrouvons dans plusieurs manuels consacrés à l'accentuation et à la prononciation de l'anglais : Deschamps *et al.* (2004 : 68) ; Guierre (1987 : 111) ; Fournier² (2010 : 69).

La règle se résume globalement de la façon suivante :

¹ Je tiens à présenter mes plus sincères remerciements à Madame Susan Moore Mauroux et à Monsieur Jean-Louis Duchet pour leurs relectures attentives et leurs précieux conseils.

² FOURNIER, Jean-Michel, 2010, *Manuel d'anglais oral*, Paris, Ophrys.

$\langle t, d, n, s, z \rangle + \langle a, e^*, i, o, u \rangle \# \rightarrow /-10/$ (* $\langle e \rangle$ non-muet)

Cette règle, basée sur l'observation même de l'accentuation des termes d'origine italienne, présente la particularité de mélanger structure phonétique et structure graphique. En effet, la consonne prévocale doit nécessairement être une alvéolaire³, à l'exception du $\langle r \rangle$ et du $\langle l \rangle$, tandis que le segment final est une voyelle monographe non-muette (à l'exception du $\langle y \rangle$).

Cette règle est baptisée « règle des mots italiens ». Cette terminologie provient de la quantité de termes italiens présentant cette structure, et ce comportement accentuel en particulier. Cependant, cette structure intègre également des emprunts provenant d'autres langues. La règle des mots « italiens » s'est ainsi formalisée et étendue également à tous les termes d'origine étrangère présentant cette structure commune.

Exemples : *fajita, pelota, peseta* (espagnol), *aikido, mikado* (japonais)

L'objectif de cet article est de tester la terminologie utilisée pour baptiser cette règle. La règle des mots « italiens » en anglais est-elle basée sur une réalité du système phonologique italien (en particulier son système accentuel) ? L'accentuation sur la syllabe pénultième déclenchée par la règle en anglais correspond-elle nécessairement à une accentuation sur la syllabe pénultième du mot en italien ?

En nous inscrivant dans une perspective encore plus large, notre objectif est de caractériser le comportement de l'anglais vis-à-vis des emprunts. Deux attitudes semblent possibles. L'anglais adopte-t-il en même temps que le terme, la structure phonologique de la langue source ou bien assistons-nous à un processus d'autonomisation de la langue anglaise avec une adaptation des termes empruntés au système phonologique de l'anglais ?

Notre étude n'englobe que le critère accentuel, et vise à vérifier la réalité de cette terminologie avec une étude comparative des schémas accentuels des termes empruntés à l'italien par l'anglais. L'étude est restreinte aux seules alvéolaires, en incluant néanmoins le $\langle l \rangle$ et le $\langle r \rangle$ dans notre travail. En effet, la non-intégration de ces deux segments à la règle existant en anglais est peut-être la conséquence d'une particularité de l'un ou de l'autre des systèmes phonologiques. De plus, les auteurs cités précédemment reconnaissent également que la règle des mots « italiens » admet des exceptions accentuelles.

1. Les grands principes de l'accentuation lexicale en italien

L'italien possède, tout comme l'anglais, un accent lexical (que nous notons $/1/$)⁴, ce qui facilite la comparaison entre les deux systèmes accentuels. Les schémas accentuels en italien se répartissent de la façon suivante :

80% en $/(-)10/$
16% en $/(-)100/$
4% en $/-1/$ ⁵

³ Guierre utilisait la terminologie « dentale ».

⁴ $/1/$ correspondant à l'accent primaire et $/0/$ à une syllabe inaccentuée. L'accent secondaire $/2/$ n'est pas traité dans le cadre de cette étude.

Cette répartition des schémas accentuels du vocabulaire italien permet de constater que l'accent primaire ne tombe pas systématiquement sur la syllabe pénultième. Ce constat est d'autant plus intéressant que le comportement de l'anglais vis à vis de ces structures accentuées sur une syllabe autre que la pénultième sera particulièrement représentatif du comportement de l'anglais envers les mots empruntés.

Plusieurs divergences théoriques sont toujours d'actualité au niveau de l'accentuation de l'italien. Nous reprenons les recherches menées sur l'accentuation lexicale en italien par Montermini (2006) qui résume de façon claire et concise les problématiques actuelles du système accentuel italien. La première d'entre elles concerne l'assignation ou non d'un accent lexical par l'application de règles. Burzio (1994) pense que l'accent lexical en italien ne peut être déterminé par des règles spécifiques, et fait l'objet d'un marquage lexical : « *now, superficially, Italian would seem to be like English in requiring some lexical marking* »⁶ (1994 : 28). La théorie défendue par Burzio n'est guère reprise par les autres chercheurs, lesquels penchent plutôt pour un accent lexical déterminé par des règles spécifiques (Guerzoni, 2000 ; Roca, 1999 ; D'Imperio et Rosenthal, 1999).

Cette théorie d'une assignation par règles fait apparaître des règles d'accentuation basées sur la notion de poids syllabique, au niveau de la syllabe préfinale. Les règles sont exprimées de la façon suivante :

- accent sur la pénultième s'il en existe une, et si elle est lourde.
- sinon : accent sur l'antépénultième (si le terme en atteste une).

Ce principe d'accentuation basé sur le poids syllabique est directement hérité de la langue latine, langue avec laquelle l'italien a conservé de nombreuses similitudes au niveau phonologique. Néanmoins, ces règles sont sujettes à controverse dans le domaine, puisque certains chercheurs s'interrogent sur la réelle sensibilité de l'italien à la notion de poids (Den Os et Kager, 1986 ; Morén, 2001).

Enfin, l'autre point de controverse concerne l'accent par défaut des structures LLL⁷. En effet, si la syllabe pénultième n'est pas lourde, doit-on considérer que l'accent par défaut touche la syllabe pénultième ou antépénultième⁸ ? La répartition des schémas accentuels exposée ci-dessus laisse tout de même penser que l'accent par défaut en italien touche la syllabe pénultième.

Ces quelques considérations sur le système accentuel italien mettent en évidence plusieurs arguments pertinents à notre étude. L'accent de mot italien n'est pas figé, c'est-à-dire que l'assignation d'un schéma accentuel est soumise à des règles spécifiques (contrairement à la croyance très répandue selon laquelle l'accent lexical italien touche obligatoirement la syllabe pénultième). De plus, la présence d'un accent lexical en italien permet une comparaison cohérente avec le système accentuel anglais.

2. Constitution du corpus

⁵ L'accentuation sur la syllabe finale en italien s'accompagne systématiquement d'un accent graphique sur la voyelle accentuée.

⁶ « Il semblerait, en apparence, que l'italien se comporte d'une façon similaire à l'anglais, en relevant d'un mode de marquage lexical ».

⁷ LLL = Légère Légère Légère (*Light Light Light*).

⁸ La syllabe antépénultième n'étant pas considérée comme sensible à la notion de poids.

La constitution de notre corpus d'analyse est soumise à des règles très strictes, dans le but de rendre légitime l'entreprise de comparaison des termes empruntés. L'élaboration du corpus est constituée de différentes étapes.

Nous avons tout d'abord effectué une recherche dictionnaire par structure graphique dans deux dictionnaires anglais de prononciation :

- *Longman Pronunciation Dictionary* (LPD) (Wells, 2008)
- *Cambridge English Pronouncing Dictionary* (EPD)⁹ (Jones, 2006)

Cette première recherche, basée sur la structure graphique de la règle anglaise, correspond à une recherche du type : *ta, *te, *ti, *to, *tu, *ra, *re, *ri, *ro, *ru¹⁰...

Le premier corpus obtenu est ensuite croisé avec les données de l'*Oxford English Dictionary* (version en ligne). Ce dictionnaire représente le plus gros stock lexical de la langue anglaise. De plus, il ajoute sous chaque entrée des données étymologiques sur chaque terme. Ainsi, l'intérêt d'une recherche étymologique consiste à ne conserver que les termes anglais d'origine italienne. Tous les cas d'emprunts non-directs sont écartés, c'est-à-dire tous les termes ayant transité par une langue intermédiaire avant d'être intégrés dans la langue anglaise. Cette précaution¹¹ permet d'éviter tous les cas de « contamination » éventuelle d'un autre système phonologique. Enfin, en l'absence de données étymologiques, le terme est tout simplement écarté afin de ne pas conserver de termes pour lesquels un doute quant à l'origine subsiste.

La règle des mots « italiens » en anglais ne concerne que les mots au minimum trisyllabiques¹². Tous les monosyllabes et les dissyllabes sont donc écartés. De plus, les dissyllabes en anglais relèvent d'une autre règle d'accentuation (voir Guierre, 1987), commune à une grande majorité de dissyllabes en anglais, quelle que soit leur origine. Se pose néanmoins à ce stade le problème de la méthode de calcul du nombre de syllabes. Les syllabes sont déterminées de manière systématique à partir des termes anglais. En effet, l'italien a souvent recours au phénomène de palatalisation pour le <i>, soulevant le problème du statut syllabique de ce segment en italien.

A ce stade, notre corpus est composé de tous les termes anglais empruntés à l'italien et avec une structure au moins trisyllabique en anglais. Reste à rechercher les éventuels termes italiens associés, pour lesquels une correspondance à la fois sémantique et graphique est nécessaire pour rendre légitime la comparaison entre les termes. La version en ligne du dictionnaire d'italien standard *HOEPLI* combine à la fois des renseignements de nature sémantique et phonétique (accentuation lexicale et prononciation des voyelles sous accent), et constitue une source fiable. L'étude de la correspondance sémantique entre le terme italien et anglais démontre un faible degré de variation. L'anglais conserve de façon fidèle le sens du terme italien emprunté. Les domaines sémantiques des termes empruntés n'autorisent qu'une faible modification sémantique puisque la majorité des termes proviennent des domaines culinaire ou encore musical. Les particularités observées lors de l'emprunt sont davantage de nature graphique, car malgré une forte correspondance graphique, un certain nombre de cas particuliers attirent l'attention.

⁹ Nous ferons dorénavant référence à ces deux sources au moyen des abréviations LPD et EPD.

¹⁰ Qu'il faut interpréter de la façon suivante : tous les mots se terminant en <ta>, en <ti>...

¹¹ Nous considérons dans le cadre de cet article que les données étymologiques de l'*Oxford English Dictionary* sont fiables. Toutefois, le caractère direct ou non-direct de certains emprunts est parfois sujet à discussion.

¹² La notation - de /-10/ dans la règle faisant référence à un nombre indéterminé de syllabes.

L'anglais démontre une tendance à intégrer le mot italien dans sa forme féminine ou dans sa forme plurielle. Ceci indique que l'anglais emprunte un usage et non un terme : le terme *spaghetti* en italien à une réalité qui se présente comme multiple, alors que l'anglais l'appréhende comme continue et non discrète.

appassionata (appassionato)¹³, biscotti (biscotto), borlotti (borlotto), broc(c)oli (broccolo), calamari (calamaro), cannelloni (cannellone), capellini (cappelino), cappelletti (cappelletto), carabinieri (carabiniere), carbonara (carbonare), concertina (concertino), confetti (confetto), crimini (crimine), crostini (crostino), farfalle (farfalla), fettuccine (fettuccina), fusilli (fussillo), graffiti (graffito), grissini (grissino), lapilli (lapillo), linguine / linguini (linguina), macaroni (maccherone / maccarone), panini (panino), pappardelle (pappardella), pep(p)eroni (peperone), ravioli (raviolo), rigatoni (rigatone), semolina (semolino), spaghetti (spaghetto), tagliatelle (tagliatella), timpani / tympani (timpano), tortellini (tortellino), vermicelli (vermicello), zucchini (zucchino)

Quelques modifications de la structure graphique sont observées, mais elles sont sans importance sur le placement de l'accent primaire puisque la structure primordiale à l'application de cette règle est une structure de type <VCV#> :

biretta (berretta), buffalo (bufalo), chipolata (cipollata), cymbalo (cimbalo), diletante (dilettante), extravaganza (stravaganza), innamorata (inamorato), lazaretto (lazzaretto), penseroso (pensieroso), rotunda (rotonda), scarlatina (scarlattina), sgraffito (graffito), tarantula (tarantola), umbrella¹⁴ (ombrella), vulcano (vulcano), zabaglione (zabaione)

En revanche, d'autres types de transformations structurelles avec un impact éventuel sur le schéma accentuel apparaissent lors de l'emprunt. L'anglais modifie dans certains cas la structure en <VCV#> du mot italien :

*regata / regatta
bandito / banditti*

L'apparition d'un agrégat consonantique préfinal dans le terme anglais modifie l'influence éventuelle de l'accentuation du terme italien puisque le poids syllabique (et notamment les agrégats consonantiques en position préfinale) est un facteur déterminant dans les deux langues. Ces termes ne sont donc pas conservés, de même que les transformations graphiques trop importantes (modification totale ou ajout d'un suffixe en anglais) :

*rovescio (italien) / reversi (anglais)
fantoccio / fantoccini
soprano / sopranino*

Enfin, nous écartons la forme plurielle redondante en anglais *concerti*, puisque la forme au singulier *concerto* est déjà attestée au sein du corpus. Le corpus final est donc composé de 238 unités, dont 98 possèdent une structure en <VCCV#> que nous notons dorénavant

¹³ Le terme italien se trouve entre parenthèses. Il est la plupart du temps au masculin singulier.

¹⁴ Certaines variations orthographiques orientent toutefois vers une influence du français ou du latin, remettant en cause le caractère direct de l'emprunt (nous pensons au mot latin *umbra* ou au mot français *volcan*).

<VC₂V#> puisque l'important est qu'il y ait au minimum deux consonnes en position préfinale¹⁵ (voir annexe 1). Les 140 termes restants relèvent de la structure <VCV#> (voir annexe 2). L'analyse se scinde en deux parties : d'une part la comparaison des structures en <VC₂V#>, et d'autre part, la comparaison des structures en <VCV#>. Quel est le degré de correspondance au niveau du placement de l'accent /1/ entre l'italien et l'anglais ?

3. Analyse

3.1. Les structures en <VC₂V#>

Nous avons précédemment affirmé que les deux systèmes phonologiques étaient sensibles aux agrégats consonantiques en position préfinale. En effet, cet agrégat consonantique déclenche le placement de l'accent primaire sur la syllabe pénultième. La règle correspondant à ce type de structure en anglais est la suivante :

$$C_2 \text{ préfinal} \rightarrow /(-)10/^{16}$$

Il est donc difficile, voire impossible, de déterminer si le placement de l'accent sur la syllabe pénultième en anglais est déterminé par la présence de cet agrégat consonantique, ou par une analogie vis-à-vis du système accentuel italien. Observons néanmoins, à titre de comparaison, les correspondances accentuelles entre l'italien et l'anglais dans les structures en <VC₂V#>. Les 98 termes concernés se comportent de la façon suivante :

Correspondance totale /(-)10/ → /(-)10/	Cas particuliers
94 cas	4 cas
<i>arri'etta</i> → <i>arri'etta</i> ¹⁷ (2) <i>ba'rista</i> → <i>ba'rista</i> (2) <i>bis'cotto</i> → <i>bis'cotti</i> (2) <i>ca'denza</i> → <i>ca'denza</i> (2) <i>ro'tonda</i> → <i>ro'tunda</i> (2) <i>cres'cendo</i> → <i>cres'cendo</i> (2) <i>se'condo</i> → <i>se'condo</i> (2) <i>papa'razzo</i> → <i>papa'razzo</i> (2) ...	- <i>omer'tà</i> → <i>omer'ta</i> (EPD) <i>o'merta</i> (+ var /-1/) (LPD) - <i>anti'pasto</i> → <i>anti'pasto</i> (EPD) <i>'anti_pasto</i> (+ var /2010/) (LPD) - <i>fla'grante</i> → <i>fla'grante</i> (LPD) <i>fla,grante</i> (EPD) - <i>'mandorla</i> → <i>man'dorla</i> (LPD)

Tableau 1 : Comparaison accentuelle des structures en <VC₂V#>

¹⁵ Le terme *maestro* comporte en effet trois consonnes graphiques en position préfinale.

¹⁶ De plus, cette règle est hiérarchiquement supérieure à celle des mots « italiens » dans le système anglais (Fournier, 2010).

¹⁷ Seule la variété d'anglais britannique est considérée dans LPD et EPD. La précision mérite d'être apportée, surtout si l'on considère que la variété américaine est une variété rhotique, avec une influence éventuelle sur les structures en <VRCV#>.

Le tableau, ainsi que les suivants, se présente de cette manière : le terme de gauche représente le terme italien, tandis que celui de droite correspond au terme anglais. Nous indiquons systématiquement dans une colonne les cas de correspondance accentuelle entre l'italien et l'anglais, et dans l'autre les cas particuliers. Le symbole (2) signifie que le schéma accentuel concerné est valable aussi bien dans LPD que dans EPD.

Sur les 98 cas, seuls 4 attestent d'un mode de fonctionnement particulier. Pour tous les autres, l'accent tombe systématiquement sur la syllabe pénultième en italien et en anglais. Les cas particuliers se subdivisent en deux catégories. *Antipasto* et *flagrante* sont singuliers au niveau du degré accentuel qui leur est conféré par les deux dictionnaires de prononciation en anglais. Ainsi, *antipasto* atteste en prononciation principale dans LPD un schéma accentuel en /1020/ (avec un schéma en variante conforme au placement de l'accent /1/ italien), tandis que *flagrante* est accentué en /020/ par EPD, l'accent primaire italien se transformant en accent /2/ en anglais (LPD adopte quant à lui un schéma accentuel similaire à l'accentuation italienne). Ces particularités accentuelles viennent en fait du phénomène de composition qui englobe ces deux termes. Les mots composés obéissent à des règles accentuelles qui diffèrent du reste du vocabulaire. Si le phénomène de composition est visible dans le cas de *antipasto*, il est moins évident dans le cas de *flagrante* qui provient en réalité du composé italien *flagrante delicto*¹⁸. Le terme est attesté dans les deux dictionnaires anglais. En revanche, dans LPD, l'adjectif fonctionne également seul (avec donc un accent /1/) alors qu'il n'est attesté qu'au sein du terme composé dans EPD (avec donc un accent /2/ sur l'adjectif et un accent /1/ sur *delicto*).

Les cas de *omerta* et de *mandorla* sont intéressants puisqu'ils illustrent deux logiques diamétralement opposées. *Mandorla* reçoit un accent sur la syllabe antépénultième en italien, et figure régulièrement en tête des listes d'exceptions du système accentuel italien, tandis que LPD lui attribue un accent sur la pénultième en anglais. L'anglais ne conserve donc pas le schéma accentuel de l'italien alors que *omerta* démontre clairement une influence de l'accentuation italienne sur l'accentuation anglaise, EPD allant même jusqu'à ne proposer que l'accent sur la syllabe finale de l'italien, tandis que LPD ne l'indique qu'en variante.

Aucune conclusion préalable ne s'impose à ce stade de l'étude sur le comportement de l'accent anglais vis-à-vis de l'accent italien puisque la logique de l'agrégat consonantique entre également en ligne de compte. Seul le cas de *omerta* représente pour le moment une preuve réelle de l'influence de l'accentuation de la langue source sur la langue cible. Mais si l'accent sur la pénultième en anglais se confirme, cela prouve que l'anglais substitue la règle anglaise du C₂ préfinal à l'accentuation originelle.

3.2 Les structures en <VCV#>

L'analyse de ces structures débute avec les consonnes alvéolaires impliquées dans la règle des mots « italiens » en anglais, à savoir <t,d,n,s,z>, qui regroupent 93 termes.

¹⁸ Expression du latin médiéval utilisée dans la langue juridique, et très rigoureusement déclinée à l'ablatif.

Correspondance totale / -1/ → / -1/	Correspondance totale /(-)10/ → /(-)10/	Correspondance totale /(-)100/ → /(-)100/
1 cas <i>tirami'sù</i> → <i>tirami'su</i> (2)	86 cas <i>can'tata</i> → <i>can'tata</i> (2) <i>macchi'ato</i> → <i>macchi'ato</i> (2)	2 cas <i>'crimine</i> → <i>'crimini</i> (2) <i>'timpano</i> → <i>'timpani</i> (2)
Cas particuliers	Cas particuliers	Cas particuliers
- <i>pie'tà</i> (+var /100/) ¹⁹ → <i>pie'ta</i> (+var /100/) (2) - <i>ca'sino</i> (maison) + <i>casi'no</i> ²⁰ (jeu) → <i>ca'sino</i> (2) ²¹	/	- <i>in'cognito</i> → <i>inco'gnito</i> (2) + var en /-100/ (2) - <i>'patina</i> → <i>'patina</i> (2) + var /010/ (2)

Tableau 2 : Comparaison accentuelle des structures en <VCV#> (C = <t,d,n,s,z,>)

A la lecture de ce tableau, 89 cas sur 93 démontrent une correspondance totale entre le schéma accentuel de l'italien et celui de l'anglais, totale dans le sens où aucune différence dans le placement de l'accent /1/ en prononciation principale ou en variante n'est attestée sur le terme en anglais.

La majeure partie des mots italiens s'accrocentue sur la syllabe pénultième (86 cas). Cette accentuation en /(-)10/ en italien est systématiquement reproduite en anglais. L'influence de l'accentuation italienne sur le placement de l'accent /1/ en anglais est beaucoup plus visible lorsque le terme italien lui-même n'adopte pas une accentuation sur la pénultième. Ainsi les cas de *tiramisù*, *crimine* et *timpano* sont particulièrement révélateurs. L'accentuation sur la finale de *tiramisù* en italien est reprise par les deux dictionnaires de prononciation en anglais, tandis que l'accentuation sur la syllabe antépénultième de *crimine* et *timpano* est également conservée en anglais.

Les cas particuliers nous éclairent également puisque le jeu des variantes accentuelles montre une instabilité « relative » (le pourcentage étant faible) du système anglais. La variation accentuelle de *pietà* en italien est également indiquée dans les deux dictionnaires anglais. Les termes *incognito* et *patina* accentués sur l'antépénultième en italien possèdent dans les deux dictionnaires anglais une accentuation qui correspond à l'accentuation italienne, et une accentuation sur la syllabe pénultième. Enfin, *casino* possède deux schémas accentuels en italien, schémas liés à une différence sémantique. Lorsqu'il est accentué sur la syllabe finale, il s'agit d'un casino dans le sens « maison de jeu », tandis que lorsqu'il est accentué sur la pénultième, le terme renvoie à une « petite maison ». L'anglais, assez paradoxalement, ne retient que le sémantisme de la « maison de jeu », tout en lui attribuant une accentuation sur la pénultième, caractéristique en italien de « petite maison ». Doit-on y voir là les effets de la réinterprétation de ce terme par l'intermédiaire de la règle des mots « italiens » en anglais ?

¹⁹ Nous suivons la logique syllabique de l'anglais pour laquelle le <ie> de *pieta* correspond à deux voyelles indépendantes et donc syllabiques, ce qui explique le schéma accentuel en /100/ malgré le caractère éventuellement dissyllabique du mot italien qui subit la synérèse.

²⁰ Il est fort possible que l'italien emprunte ce mot au français, avec le sens spécialisé qu'il y a acquis.

²¹ Uniquement dans le sens : « maison de jeu ».

Les premières conclusions que l'on peut tirer de ce tableau sont multiples. Tout d'abord, nous constatons une forte correspondance entre le placement de l'accent /1/ dans les termes italiens et les termes anglais. Même les cas particuliers mis en évidence (correspondant à des différences sémantiques ou à l'apparition de variantes accentuelles) permettent néanmoins d'observer un certain degré de correspondance. La règle des mots « italiens » en anglais est fondée sur une réalité du système accentuel italien (la majorité des mots italiens sont accentués sur la syllabe pénultième)²². Cette formalisation a cependant provoqué une conséquence singulière : nous assistons dans certains cas à une réinterprétation du schéma accentuel de mots italiens empruntés par le prisme de cette règle des mots « italiens », cette réinterprétation se signalant en prononciation principale ou en variante. Les cas de *incognito*, *patina* ou encore *casino* sont particulièrement révélateurs. L'apparition de variantes accentuelles en anglais met en exergue le comportement de l'anglais vis-à-vis de certains emprunts. Ainsi, le système anglais oscille entre reproduction du schéma accentuel de la langue source et autonomisation du système, avec une application des principes du système accentuel de l'anglais.

Une règle suppose l'apparition d'exceptions. La règle anglaise a modifié le « jeu » des exceptions. Adoptons un instant une logique différente. Si le principe du placement de l'accent /1/ des termes italiens empruntés en anglais consistait simplement à reproduire l'accentuation de l'italien, *crimini*, *timpani* et *tiramisu* seraient réguliers en anglais, et ne seraient plus considérés comme des exceptions à cette règle. De plus, l'apparition des variantes accentuelles avec accent sur la pénultième seraient dès lors considérées comme les « réelles » exceptions.

Observons maintenant le comportement des deux autres alvéolaires (<l,r>) au sein de cette structure, en commençant par le <l> qui regroupe 25 mots :

Correspondance /(-)10/ → /(-)10/	Correspondance /(-)100/ → /(-)100/	Cas particuliers
7 cas	15 cas	3 cas
<i>ci'cala</i> → <i>ci'cala</i> (2) <i>pia'nola</i> → <i>pia'nola</i> (2) <i>scagli'ola</i> → <i>scagli'ola</i> (LPD) <i>ravi'olo</i> → <i>ravi'oli</i> (2) <i>bien'nale</i> → <i>bien'nale</i> (LPD) <i>campa'nile</i> → <i>campa'nile</i> (2) <i>fi'nale</i> → <i>fi'nale</i> (2)	<i>bre'saola</i> → <i>bre'saola</i> (LPD) <i>'cupola</i> → <i>'cupola</i> (2) <i>'gondola</i> → <i>'gondola</i> (2) <i>'rucola</i> → <i>'rucola</i> (LPD) <i>ta'rantola</i> → <i>ta'rantula</i> (2) <i>'broccolo</i> → <i>'broccoli</i> (2) <i>'bufalo</i> → <i>'buffalo</i> (2) ...	- <i>'pergola</i> → <i>'pergola</i> (2) + var /010/ LPD - <i>'tombola</i> → <i>tom'bola</i> (2) + var /100/ LPD - <i>'viola</i> ²³ → <i>'viola</i> (2) + var /010/ (2)

Tableau 3 : Comparaison accentuelle des structures en <VLV#>

²² 86 cas sur 93 répertoriés.

²³ Même raisonnement que pour *pieta*.

Le premier constat en observant le tableau concerne la répartition particulière des schémas accentuels en italien des mots relevant de la structure <VLV#>. En effet, en prenant également les cas particuliers en considération, 17 mots italiens sont accentués sur la syllabe antépénultième contre 8 sur la pénultième. Cette structure est donc particulièrement instable dans l'assignation de l'accent primaire en italien. Ce constat fait écho à la controverse qui existe au sujet des structures au sein desquelles les deux dernières syllabes sont légères. L'accent par défaut tombe-t-il sur la pénultième ou l'antépénultième ? Le but ne consiste pas ici à résoudre ce problème, mais plutôt à observer le comportement accentuel des emprunts en anglais.

Force est de constater qu'il y a à nouveau une très forte correspondance accentuelle entre l'italien et l'anglais. Que l'accent tombe sur la pénultième ou l'antépénultième en italien, l'anglais reproduit presque systématiquement le schéma accentuel de l'italien (22 cas de correspondance totale sur 25).

Le cas de *viola* ne reflète pas réellement une exception. En effet, le dictionnaire italien le traite comme un dissyllabe avec une synérèse du <i>. En revanche, les deux dictionnaires anglais de prononciation le traitent comme un trissyllabe (<io> n'est pas un digraphe en anglais), et par conséquent lui attribuent deux schémas accentuels possibles afin de reproduire le cas de l'italien²⁴.

En revanche, *pergola* et *tombola* ont un comportement intéressant. L'accentuation sur l'antépénultième de l'italien est reproduite dans le cas de *pergola*, mais avec une variante sur la pénultième dans LPD. Pour *tombola*, les deux dictionnaires optent pour une accentuation sur la pénultième, malgré l'accent sur l'antépénultième en italien, seul LPD proposant une variante sur l'antépénultième. Cela signifie-t-il pour autant que le <l> doit être intégré à la règle des mots « italiens » au même titre que <t,d,n,s,z> ? Ou bien cela implique-t-il que le système anglais surgénéralise la règle des mots « italiens » au contact de nouveaux emprunts ? Les locuteurs anglais sont-ils sensibles au caractère étranger de ces emprunts ?

Le <l> ne peut figurer au sein de cette règle à cause d'une raison toute simple : les deux tiers des mots relevant de cette structure en italien sont accentués sur la syllabe antépénultième. L'anglais en empruntant ces termes conserve dans la majorité des cas la structure accentuelle de l'italien, avec une répartition identique des cas présentant un accent primaire sur l'antépénultième. La règle des mots « italiens » déclenchant un accent sur la syllabe pénultième, il apparaît dès lors évident que le <l> ne doit pas être inclus dans cette règle. La Règle Normale²⁵ d'accentuation (Guierre, 1987) qui régit la plupart des mots « longs » de l'anglais permet de rendre compte de davantage de cas en proposant une accentuation sur la syllabe antépénultième.

Ainsi, paradoxalement, tous les termes anglais en <VLV#> accentués en /(-)10/, sont considérés comme des exceptions au sein du système anglais (exceptions à la Règle Normale), même si leur schéma accentuel est le reflet fidèle d'une correspondance avec l'italien.

Observons maintenant le comportement des structures en <VRV#> (22 termes) qui permet d'observer un autre paradoxe :

²⁴ Il ne faut cependant pas négliger la possibilité que l'italien (à l'instar du français) ait connu la diérèse quand l'anglais a emprunté le mot, et n'ait adopté la synérèse qu'ensuite.

²⁵ Notée : Règle Normale → /(-)100/

Correspondance /(-)10/ → /(-)10/	Correspondance /(-)100/ → /(-)100/	Exceptions
19 cas <i>angos'tura</i> → <i>angos'tura</i> (2) <i>bra'vura</i> → <i>bra'vura</i> (2) <i>chiaros'curo</i> → <i>chiaros'curo</i> (2) ...	2 cas <i>'opera</i> → <i>'opera</i> (2) <i>'tempera</i> → <i>'tempera</i> (2)	- <i>fu'rore</i> → <i>fu'rore</i> (2) + var /100/ (2)

Tableau 4 : Comparaison accentuelle des structures en <VRV#>

A la différence des structures <VLV#> observées précédemment, l'assignation d'un schéma accentuel stable est visible dans les structures <VRV#> en italien. En effet, sur les 22 termes concernés, 20 ont un accent primaire sur la pénultième contre seulement 2 sur l'antépénultième (*opera* et *tempera*). L'anglais conserve la structure accentuelle de l'italien lors de l'emprunt. Une seule exception est attestée en variante (*fuore* reçoit un accent primaire sur la syllabe antépénultième dans les deux sources). Pourquoi, dès lors, ne pas inclure le <r> dans la règle des mots « italiens » puisque les conditions vis-à-vis de l'italien sont réunies ?

Le problème, au niveau de la structure <VRV#>, ne réside pas dans une éventuelle absence de correspondance des systèmes phonologiques italien et anglais, ni dans une instabilité structurelle de l'accentuation italienne, mais plutôt dans l'origine du stock lexical qui relève de cette structure en anglais. Cette structure intègre un nombre important de termes provenant du latin ou du grec²⁶ :

agora, amphora, anaphora, camera, cholera, corpora, gerbera, viscera, extempore...

Ces emprunts massifs à d'autres systèmes ont également favorisé l'intégration de systèmes phonologiques différents de celui de l'italien, avec pour conséquence une forme de « contamination » phonologique. La majeure partie des termes en <VRV#> en anglais est donc accentuée sur l'antépénultième (selon le principe d'accentuation du latin et des structures grecques latinisées qui constituent l'apport lexical le plus conséquent) :

'agora, 'amphora, a'naphora, 'camera, 'cholera, 'corpora, 'gerbera, 'viscera, ex'tempore...

Tous ces termes étant principalement accentués en /(-)100/, ils relèvent de la Règle Normale²⁷ en anglais, ce qui crée de nouveau un paradoxe pour les emprunts à l'italien en anglais. Tous les mots empruntés à l'italien, et principalement accentués sur la pénultième, sont traités comme des exceptions alors qu'ils témoignent une nouvelle fois d'une correspondance accentuelle, et donc d'un fonctionnement régulier, avec le système d'origine.

²⁶ Nous recensons aussi des termes provenant d'autres langues, notamment l'espagnol.

²⁷ Rappelons que seules les voyelles finales prononcées dans la structure <VCV#> sont conservées. Le <e> final de *extempore* est prononcé, et il relève donc bien de la Règle Normale.

Conclusions

La règle accentuelle des mots « italiens » en anglais correspond bien à une réalité du système accentuel italien car une très forte correspondance accentuelle entre l'italien et le terme emprunté en anglais est observable dans les dictionnaires de prononciation. L'anglais intègre donc en même temps qu'une dimension sémantique, une dimension phonologique de cette langue source. Les résultats montrent une faible autonomisation du système anglais vis à vis de l'accentuation italienne car l'apparition de variantes ne représente qu'un phénomène restreint. Cette correspondance accentuelle ne se limite cependant pas aux seules consonnes <t,d,n,s,z> qui composent la règle. L'étude des deux autres alvéolaires <r> et <l> a démontré que l'anglais intégrait également la structure accentuelle de l'italien aux emprunts relevant de ce schéma.

En revanche, la règle a dû être réduite à ces cinq alvéolaires afin de conserver un système accentuel cohérent. Le but d'un système de règles est de générer un mode de fonctionnement permettant de rendre compte du plus grand nombre de cas. La règle des mots « italiens » ne peut donc pas inclure le <l> et le <r> au sein de son fonctionnement, et ce, pour deux raisons. La structure <VLV#> est instable d'un point de vue accentuel en italien. Néanmoins, le schéma majoritaire est en /(-)100/ (pour deux tiers contre, un tiers en /(-)10/). L'adoption des structures accentuelles des emprunts en anglais a également pour conséquence une intégration des instabilités du système italien (avec des proportions équivalentes). La structure <VRV#> relève d'une autre logique. La présence importante de termes provenant d'autres langues (notamment du latin et du grec), avec une accentuation principalement en /(-)100/ rend impossible l'intégration du <r> à la règle, malgré une correspondance très importante avec l'accentuation italienne.

La règle des mots « italiens » met en évidence le comportement de l'anglais vis-à-vis de son système. Elle permet de refléter les réalités du système phonologique anglais, avec un souci de structuration et de cohésion en conflit permanent avec l'influence des systèmes phonologiques des langues d'emprunt²⁸. La suite logique de cette étude s'inscrit dans une confrontation des données obtenues par des sources dictionnairiques à des corpus oraux. Comment les locuteurs anglais accentuent-ils les termes empruntés à l'italien ? Reproduisent-ils la structure accentuelle de la langue source ou interprètent-ils les termes par l'intermédiaire du système phonologique anglais ? Nous pensons tout particulièrement aux schémas en <VLV#> et <VRV#>, pour lesquels un test complémentaire sur des mots inventés serait particulièrement révélateur.

²⁸ Les dates d'apparition des emprunts dans la langue anglaise ne semblent pas avoir d'influence particulière sur la réalisation phonologique du terme emprunté. Les mots relevant de cette règle en anglais se distinguent essentiellement par une structure commune en <VCV#>.

Annexe 1 = les agrégats consonantiques préfixaux (76 termes)

• <VC₂V#> (seconde consonne : <t,d,n,s,z,>) = 54 termes

arrietta, barrista, biretta (berretta)²⁹, bruschetta, ciabatta, magenta, omerta, operetta, pancetta, ricotta, sinfonietta, terracotta, vendetta, biscotti (biscotto), borlotti (borlotto), cappelletti (cappelletto), confetti (confetto), spaghetti (spaghetto), aggiornamento, allegretto, amaretto, amoretto, antipasto, cinquecento, concerto, contralto, cornetto, divertimento, falsetto, larghetto, lazaretto (lazzaretto), libretto, manifesto, pentimento, portamento, quattrocento, risotto, stiletto, vaporetto, zucchetto, andante, cognoscente (conoscente), concertante, dilettante (dilettante), flagrante, pianoforte, pococurante (curante), spumante, cadenza, credenza, stravaganza (stravaganza), influenza, morbidezza, organza, piazza, intermezzo, palazzo, paparazzo, terrazzo, contessa, vibrissa, espresso, belladonna, lasagna, madonna, inferno, rotunda (rotonda), accelerando, crescendo, decrescendo, diminuendo, glissando, rallentando, scherzando, secondo, sforzando

• <VC₂V#> (seconde consonne : <l,r>) = 22 termes

cavalla, fustanella, mandorla, mortadella, mozzarella, novella, tarantella, ombrella (ombrella), villanella, fusilli (fussillo), lapilli (lapillo), vermicelli (vermicello), bordello, morello, niello, ritornello, saltarello, violoncello, pappardelle (pappardella), tagliatelle (tagliatella), farfalle (farfalla), maestro

Annexe 2 = les structures en <VCV#> (140 termes)

• C = <t,d,n,s,z> (96 termes)

appassionata (appassionato), cantata, cassata, chipolata (cipollata), frittata, innamorata (innamorato), partita, pieta, sonata, toccata, graffiti (graffito), agitato, castrato, finito, innamorato (innamorato), incognito, legato, macchiato, moderato, obbligato, ostinato, pizzicato, ritenuto, sgraffito (graffito), sostenuto, spiccato, staccato, vibrato, doloroso, amoroso, arioso, capriccioso, maestoso, mafioso, penseroso (pensieroso), virtuoso, tiramisù (tiramisù), ballerina, cantilena, cavatina, concertina (concertino), czarina / tzarina / tsarina, marina, novena, ocarina, parmigiana, patina, scarlatina (scarlattina), semolina (semolino), sonatina, sultana, cannelloni (cannellone), capellini (capellino), crimini (crimine), crostini (crostino), grissini (grissino), macaroni (maccherone / maccarone), martini, panini (panino), pep(p)eroni (peperone), rigatoni (rigatone), timpani / tympani (timpano), tortellini (tortellino), zucchini (zucchino), andantino, bambino, cappuccino, casino, concertino, fortepiano, maraschino, neutrino, pecorino, piano, porcino, ripieno, solferino, soprano, sordino, vulcano (vulcano), calzone, cicerone, conversazione, fettuccine (fettuccina), linguine / linguini (linguina), mascarpone, minestrone, padrone, panettone, provolone, zabaglione (zabaione), autostrada

²⁹ Le terme italien figure entre parenthèses lorsqu'une différence d'ordre graphique est observée.

Draft version

• C = <l,r> (47 termes)

bresaola, cicala, cupola, gondola, pergola, pianola, rucola, scagliola, tarantula (tarantola), tombola, viola, broc(c)oli (broccolo), ravioli (raviolo), buffalo (bufalo), cembalo, cymbalo (cimbalo), diavolo, ovolo, piccolo, tremolo, biennale, campanile, cantabile, finale, papabile, acciacatura, angostura, appoggiatura, bravura, carbonara (carbonare), coloratura, marinara, mascara, opera, riviera, scorzonera, solfatara, tempera, tessitura, calamari (calamaro), carabinieri (carabiniere), millefiori, chiaroscuro, cacciatore, condottiere (condottiero), consigliere, furore

Bibliographie

- BORRELLI, Doris, 2002, *Raddoppiamento Sintattico in Italian. A Synchronic and Diachronic Cross-dialectal Study*, New York, London, Routledge.
- BURZIO, Luigi, 1994, *Principles of English Stress*, Cambridge University Press.
- DESCHAMPS, Alain, DUCHET, Jean-Louis, FOURNIER, Jean-Michel & O'NEIL, Michael, 2004, *English Phonology and Graphophonemics*, Paris, Ophrys.
- DEN OS, Els & KAGER, René, 1986, « Extrametricality and Stress in Spanish and Italian », in *Lingua* 69, 23-48.
- D'IMPERIO, Mariapaola & ROSENTHALL, Sam, 1999, « Phonetics and Phonology of Main Stress in Italian », in *Phonology* 16, 1-28.
- FOURNIER, Jean-Michel, 2010, *Manuel d'anglais oral*, Paris, Ophrys.
- GUERZONI, Elena, 2000, « Stress and Morphology in the Italian Verb System », Ms, MIT, Cambridge.
- GUIERRE, Lionel, 1987, *Règles et exercices de prononciation anglaise*, Paris, Armand Colin-Longman.
- HOEPLI (version en ligne), dictionnaire d'italien standard.
- JONES, Daniel, 2006, *Cambridge English Pronouncing Dictionary* (17th edition), Cambridge, Cambridge University Press.
- KRAMER, Martin, 2010, *The Phonology of Italian*, Oxford, Oxford University Press.
- MONTERMINI, Fabio, 2006, « L'accent primaire de mot en italien. Assignation par règle ou marquage lexical ? », Journée de Phonologie, ERSS, Toulouse (17 mars).
- MORÉN, Bruce, 2001, *Distinctiveness, Coercion and Sonority. A Unified Theory of Weight*, New York and London, Routledge.
- NESPOR, Marina, 1993, *Fonologia*, Bologna, Il Mulino.
- Oxford English Dictionary* (version en ligne).
- ROCA, Iggy, 1999, « Stress in the Romance Languages », in H.G. van der Hulst (éd.), *Word Prosodic Systems in the Languages of Europe*, Berlin, Mouton de Gruyter, 659-811.
- THORNTON, Anna M., IACOBINI, Claudio & BURANI, Cristina, 1997, *BDVDB Una base di dati sul vocabolario di base della lingua italiana*, (BDVDB: A database for the Italian basic vocabulary), Roma, Bulzoni.
- WELLS, John C., 2008, *Longman Pronunciation Dictionary* (3rd edition), London, Longman.